



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Western Fair		London	
<b>Date</b>	Lundi 22 mars 2021		<b>Heure de départ</b>	17 h 50
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 11 : Partiellement nuageux Temp. : 14 °C Vent Sud 19 km/h			
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Nombre de course: de qualification</b>	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 89	
<b>Total des paris mutuels</b>	\$470,954			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Hopkins, Doug	<b>Juge associé</b> McCoag, Neil	<b>Juge associé</b> Ksionzyk, Scott
--------------------------------------	-------------------------------------	--

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Craig Walker, l'officiel de courses, travaillera à distance ce soir. Il est le rédacteur de ce rapport.

Les juges, Walker, Hughes et Stiff, ont émis la décision #1178100 pour le meneur, Andy Moore, pour une infraction aux règles sur la stimulation dans la Course 11, du 5 mars 2021. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 et une suspension de conduite de 3 jours, à être purgée pour les 27, 28 et 29 mars 2021.

**Remarque :** Ce qui manquait du rapport du juge en chef, rédigé le lundi le 8 mars 2021, était le fait qu'Andy Moore avait en fait contacté les juges plus tard le soir en question, après en avoir été averti après la Course 2.

Les juges, Hopkins, Dorion et Ksionzyk, ont émis la décision #1178054 au nom de l'entraîneuse, Danielle St. Louis. Lors de la perquisition de son véhicule, effectuée le 2 décembre 2020, sur l'hippodrome Western Fair, une aiguille hypodermique utilisée a été retrouvée. Elle a été trouvée coupable d'avoir enfreint la règle sur les courses de chevaux Standardbred de la CAJO 10.01(a). Elle s'est vu imposer une sanction pécuniaire \$100 et une suspension de conduite de 3 jours complets, pour les 24, 25 et 26 mars 2021.

## **COURSES**

Course 1 – Le meneur, Austin Sorrie, a été autorisé à se retirer de sa course à cause de problèmes de circulation automobile.

Don Rankin Jr. est coupable d'avoir enfreint la règle sur les courses de chevaux Standardbred de la CAJO 22.19 (défaut d'avoir gardé ses pieds dans les étriers) allant vers le poteau de ½ mille, en menant le #2, "Racebytheseaside". Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100. Décision #1178118.

Course 2 – Le #7, "Cant Think", a été retiré (boiteux) à l'heure de départ par le vétérinaire de la CAJO. Remboursement de \$2,365. Le cheval devra se qualifier à cause de 2 retraits consécutifs effectués par le vétérinaire.

Nick Steward est coupable d'avoir enfreint la règle sur les courses de chevaux Standardbred de la CAJO 22.19 (défaut d'avoir gardé ses pieds dans les étriers), allant vers le poteau de ¾ de mille, en menant le #2, "Paisa Hanover". Il s'agit de sa 3<sup>e</sup> infraction dans les 6 derniers mois. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$500. Décision #1178139.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Enquête. Examen de la course au-delà du poteau de ½ mille allant vers le poteau de ¾ de mille où le #2, "Cool Hand Lucan", (T. Borth), et le # 6 Township Willy (L. House) sont sortis du parcours. Dans les deux situations, il n'y a pas eu d'infractions.

Vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/WVKJ-Yvoirs>

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Le #2, "Ride Away Shark", (Travis Henry), a fait une sortie après le poteau de ½ mille. Le cheval a été examiné par le vétérinaire de la CAJO et

placé sur la liste à court terme (malade). Il devra se qualifier pour déterminer la performance.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Le #1, “Brienne The Beauty”, (L. House), a fait un bris après le départ et ensuite une sortie à cause d’un bris d’équipement (croupière).

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Austin Sorrie a été autorisé à se retirer d’une course. Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

### **Réclamations**

Course 1 – “Racebytheseaside” (1), pour \$7,000, par Ryan Clements, entraîneur Lorne House.

Course 1 – “C L Sportaction” (1), pour \$7,000, par les propriétaires-entraîneurs Lindsay Kerr, Derek Romano et Sergio Vespa.

Course 4 – “Kevndan Fraudsters” (1), pour \$7,000, par les propriétaires-entraîneurs Michael Stamp et Janet Larcombe.

Course 10 – “Savannah Splendor” (1), pour \$7,000, par Scott Coulter, entraîneur Steve Coulter.